



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déclarations

Question écrite n° 63773

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés rencontrées par les contribuables pour effectuer par Internet leurs déclarations des revenus perçus 2004. Quels renseignements retire-t-il pour l'avenir ? Il lui demande de lui faire connaître les moyens qu'il envisage de mettre en oeuvre pour faciliter en 2006 cette déclaration.

Texte de la réponse

Le bilan de la campagne 2005 de déclaration des revenus par internet sera réalisé à compter de son achèvement, le 16 mai 2005. L'analyse fine des résultats de la campagne 2005 permettra de tirer des enseignements précieux, utiles pour la préparation de la prochaine campagne. Cette campagne a montré une appétence des contribuables pour les téléprocédures très prometteuse pour la modernisation du service public. Les dispositions seront prises pour améliorer les conditions d'accès au service en 2006. L'analyse fine des résultats de la campagne 2005 permettra de calibrer précisément le nouveau système informatique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63773

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4163

Réponse publiée le : 7 juin 2005, page 5872